

## Vivre ses morts

Louise Pothier

---

Number 76, Spring 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/17060ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Pothier, L. (1998). Vivre ses morts. *Continuité*, (76), 9–10.

# Vivre ses morts

par Louise Pothier

Depuis deux ans, les chercheurs de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, fouillent les collections archéologiques du Vieux-Montréal. Ils dissèquent documents historiques et actes notariés en vue de reconstituer les mécanismes complexes de la formation de la société montréalaise. Récemment, les chercheurs ont abordé le thème des inhumations, constatant du même souffle les lacunes dans l'historiographie.

Un rapide décompte des sépultures inscrites aux registres de la paroisse Notre-Dame, entre 1642 et 1800, révèle que le Vieux-Montréal a servi d'ultime demeure à plus de 21 000 personnes. Jusqu'en 1799, date butoir où tous les cimetières disparaissent en principe du noyau urbain, la ville fortifiée comptera près d'une dizaine de lieux publics d'inhumation, plus ou moins bien circonscrits dans les documents anciens. À ceux-ci s'ajoutent les sépultures des églises et des chapelles, propriétés des communautés religieuses.

Selon toute évidence, les Montréalais partageaient leur espace et leur existence avec les défunts. L'exiguïté du Vieux-Montréal, qui s'urbanise rapidement au XVIII<sup>e</sup> siècle, ne change rien à cet état de fait. L'équipe de Pointe-à-Callière a donc cherché à percevoir, à travers les fines traces laissées dans le sol et dans les documents d'archives, la place qu'occupaient les cimetières au sein de la société montréalaise.

## VIVANTS ET MORTS COHABITENT

Les paroissiens de Ville-Marie doivent patienter 40 ans avant

*Fouilles archéologiques d'une sépulture du premier cimetière de Montréal (1643-1654) en 1989.*

Photo: Marc Laberge, Vidéanthrop, coll. Ville de Montréal, Pointe-à-Callière

d'avoir leur église. Le détail est d'importance. En effet, depuis le V<sup>e</sup> ou le VI<sup>e</sup> siècle, les catholiques enterrent leurs morts le plus près possible de Dieu, près du lieu saint, gage d'éternité. Les défunts font donc partie de la vie urbaine, ils ont domicile *intra muros*, près de l'église paroissiale ou d'une chapelle. Privé d'église pendant quatre décennies, le cimetière public montréalais subit quant à lui quelques déplacements avant de prendre place à l'ombre de l'église Notre-Dame.

Le tout premier cimetière catholique est adjacent au fort de Ville-Marie, sur la pointe qui prendra le nom de pointe à Callière. Situé entre le fleuve et la petite rivière Saint-Pierre, il a été en usage de 1643 à 1654. On le considère aujourd'hui comme un symbole majeur de la fondation de Montréal. Ses vestiges, fouillés par des archéologues en 1989, sont mis en valeur à Pointe-à-Callière.

L'analyse des objets qui proviennent du cimetière et des sols remaniés des fosses suscite d'emblée la curiosité. Des perles, des tessons de céramique et de verre en assez grand nombre s'y trouvaient, conférant au cimetière les apparences d'un lieu communautaire fréquenté... par les vivants ! En Europe, l'historien Philippe Ariès relate, dans son ouvrage intitulé *L'homme devant la mort*, que « depuis le Moyen Âge et jusqu'au cours



*Montréal comme Paris ne s'est pas faite en un jour. Parmi les traces de son évolution, il y a les cimetières qui nous donnent à lire la vie autant que la mort. Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les deux étaient inextricablement liées et passablement nomades..*

du XVII<sup>e</sup> siècle, [...] le cimetière était, avec l'église, le foyer de la vie sociale. Il tenait la place du forum». Rien ne prouve, dans les documents historiques, un tel usage pour les cimetières de Nouvelle-France. Mais la présence d'objets dans les niveaux archéologiques du tout premier cimetière soulève certainement la question.

Par ailleurs, les sept fosses excavées – sur les 38 sépultures figurant au registre – révèlent que les contemporains du gouverneur Maisonneuve ensevelissaient leurs défunts à une faible profondeur, entre 30

et 50 centimètres. Avec l'effet du gel et du dégel, et des inhumations successives, les ossements venaient à affleurer en surface, phénomène commun à la plupart des vieux cimetières. Pour l'époque, cela présentait un spectacle somme toute banal aux yeux des habitants. Exaspérés d'inhumer leurs défunts dans les basses terres inondées du premier cimetière, les Montréalais transfèrent le lieu d'inhumation dans le jardin de l'Hôtel-Dieu, en 1654. Cette décision a peut-être été justifiée par la présence de la chapelle de l'hôpital, principal



lieu de culte public. Une solution, pourtant, de brève durée. Six ans plus tard, la fabrique préfère au terrain privé des Hospitalières un lot situé près de la commune, jouxtant la terre de Robert Le Cavalier. Vers 1660, année où un acte notarié mentionne pour la première fois le « grand cimetière », le troisième lieu d'inhumation de Ville-Marie accueille ses premières sépultures.

Selon les chercheurs du musée, le cimetière occupait un vaste terrain situé entre les actuelles rues Saint-Paul, Saint-Sacrement, Saint-Pierre et Saint-François-Xavier. Le Groupe de recherche sur Montréal, au Centre canadien d'architecture, a positionné son périmètre dans l'espace urbain en développement. On note que, au cours des deux décennies qui suivent, les Montréalais sont nombreux à s'établir dans le voisinage. Le secteur n'est pas un lieu isolé mais, au contraire, il est fréquenté et progressivement morcelé en petites propriétés, surtout des maisons et des boutiques d'artisans. Un chemin de 12 pieds (4 mètres environ) de large mène au cimetière. La présence d'animaux sur les lieux, que la fabrique déplore en 1674 (plusieurs habitants ont leur petit cheptel), ajoute au caractère communautaire et ouvert du site. Près de 400 personnes, et peut-être davantage, y sont inhumées entre 1660 et 1682. L'année suivante, la fabrique vend le terrain aux enchères. Les motifs? D'abord, l'emplacement du cimetière, qui semble avoir été choisi avec une certaine négligence. Des inondations se produisent chaque année, au printemps et à l'automne, répétant l'expérience du premier cimetière. Mais ce n'est pas l'unique raison.

En 1683, la fabrique manque de fonds pour achever la construction de l'église Notre-Dame. Pour en trouver, elle vend des propriétés, dont le cimetière. Ainsi, « a été conclut que ledit cemetiere seroit vendu au plus offrant et le plus avantageusement que faire se pouvoir pour ayder au paraschevement de L'eglise paroissiale dudit lieu » (greffe Mauge, 15 août 1683, Archives nationales du Québec à Montréal). En outre, l'ouverture de l'église rendait obsolète ce cimetière, jugé trop à l'écart. Charles de Couagne s'en porte acquéreur pour une somme de 955 livres. Les documents ne font aucune allusion à la translation des corps, qui n'a sans doute pas eu lieu, pas plus que dans le cas du premier cimetière. Le site a donc simplement perdu sa fonction sacrée, sans autre égard pour les sépultures.

Trois ans avant l'inauguration de l'église Notre-Dame, on consacre donc un nouveau cimetière, le quatrième en titre. Par la suite, d'autres sont établis dans la moitié ouest de la ville fortifiée afin de desservir la population croissante. Les morts, comme les vivants, ont un statut particulier. Les « habitants » reposent dans le cimetière paroissial, près de l'église ou, encore, pour les mieux nantis, sous le banc familial. Depuis la Conquête en 1760, les protestants de Montréal inhumant leurs paroissiens près de la place d'Armes et hors des murs, là où se trouve l'actuel complexe Guy-Favreau. Les pauvres, les soldats, les « enfants trouvés », les esclaves noirs et les Amérindiens sont inhumés dans des cimetières distincts. La Poudrière, ou cimetière des pauvres, est située sur l'actuelle rue Saint-Jacques,

près de la rue McGill. Ce cimetière a été agrandi à plusieurs reprises, à la fois dans les murs et à l'extérieur des remparts. L'Hôpital général, tenu d'abord par les frères Charon puis par les Sœurs Grises, soigne les plus démunis de la société, et les inhumés dans ses cimetières, sur la pointe à Callière. Une fosse commune a été mise au jour dans la rue Saint-Pierre en 1991 par des archéologues de la Société d'archéologie et de numismatique de Montréal. Ils ont exhumé quelques squelettes d'enfants, ensevelis entre 1754 et 1836.

#### LES DÉFUNTS CHASSÉS DE LA VILLE

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la population montréalaise s'accroît considérablement; les cimetières sont agrandis tout en demeurant, pour la plupart, dans le périmètre urbain. Leur capacité d'accueil est cependant vite atteinte, et l'insalubrité générale des lieux augmente. Pour la première fois depuis le début de la colonie montréalaise, le noyau urbain se ressent de la présence des cimetières. La mort n'est plus porteuse d'espoir et d'éternité. Elle sème la maladie, les épidémies et la peur.

Le procureur général Sewell avise la fabrique, en 1798, du danger que les cimetières représentent pour la santé publique. L'année suivante, elle achète un terrain au faubourg Saint-Antoine, fermant définitivement les cimetières urbains. Le nouveau lieu d'inhumation est situé en pleine campagne – maintenant place du Canada. Il peut être considéré comme le premier grand cimetière *extra muros* de Montréal (1799-1854), et comme le prédécesseur de Côte-des-Neiges (1855).

« D'une manière expéditive, nous dit Philippe Ariès, on est passé d'une géographie cémétériale médiévale [...] à la géographie extra-urbaine concentrée, prévue par les médecins et les parlementaires dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle : les grands cimetières généraux. » Du Père-Lachaise à Paris à Côte-des-Neiges à Montréal, l'heure est désormais aux grands cimetières-jardins, aménagés à l'écart du monde des vivants. En quelques décennies cependant, les cités en développement auront tôt fait de les rattraper.

Depuis le premier Français tué et inhumé à Ville-Marie jusqu'à l'« enfant trouvé » enseveli dans l'anonymat d'une fosse commune au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, nombre de sépultures font aujourd'hui partie des traces anciennes de la ville. Nous les croiserons encore sur notre route, à l'occasion de découvertes fortuites ou de recherches minutieuses. Après tout, la ville ne se bâtit pas qu'à coup de pierres et de mortier, mais aussi à force d'âme et de foi...

*Louise Pothier, archéologue, a réalisé ce texte pour Pointe-à-Callière.*